



## Le Centre Multi-activités des Saisies : un projet de territoire

Depuis un demi-siècle, la station des Saisies est incontestablement la locomotive économique du Beaufortain et un partenaire incontournable du Val d'Arly. Aussi, par ses actions et son dynamisme, elle continue résolument à promouvoir un essor touristique de qualité et à assurer la pérennité et le développement du bassin.

Dans cet esprit, elle présente son dernier « né » :  
**le Centre multi-activités des Saisies**

Ce **projet de territoire** est aujourd'hui dans sa phase concours et devient une réalité tangible. C'est pourquoi, alors même que trois équipes d'architectes planchent pour présenter leur parti-pris et leurs esquisses pour le 6 septembre prochain (date butoir pour la remise des propositions et offres), le moment est venu de vous en présenter les grandes lignes. Car c'est à vous tous que ce Centre est destiné. Ce projet est notre avenir et celui de nos enfants.

Le climat inattendu ces dernières saisons a renforcé la conviction et l'absolue nécessité pour la station, mais aussi pour l'ensemble du secteur du Beaufortain et même du haut Val d'Arly, de développer une **offre de loisirs** alternative au ski l'hiver. Egalement, il faut capter et satisfaire une clientèle moderne exigeante en matière de services et renforcer une réelle offre touristique y compris l'été (voire 4 saisons).

Pour concrétiser ce **projet de qualité**, le SIVOM a choisi d'être assisté par des professionnels aguerris : La Société d'Aménagement de la Savoie (SAS) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée jusqu'à la réception de l'équipement, la Société COUZANE pour la programmation et le Cabinet LADOUCE-PERRIER pour les montages financiers ; tant en investissement qu'en exploitation. Le Cabinet Droit Public Consultants (DPC) complète l'équipe notamment pour les montages juridiques et la structuration des modes de gestion. Les élus qui ont travaillé intensément depuis plus de deux ans se sont donc entourés de toutes les garanties pour faire le bon choix.

[Vous voulez en savoir plus ?](#)

Le Centre Multiactivités accueillera :

Une **zone accueil**, point d'entrée principal du centre ; pour environ 92 m<sup>2</sup> de surface utile

Un **espace aquatique ludique**, qui comprend les bassins aquatiques et locaux annexes (vestiaires, sanitaires, etc) ; pour près de 800 m<sup>2</sup> utiles

Un **espace balnéo - détente**, regroupant des espaces de détente et de bien-être ; environ 192 m<sup>2</sup> utiles

Un **espace dédié aux sports individuels**, permettant la pratique de cours de fitness, d'activités cardio-musculaires, de squash... ; environ 393 m<sup>2</sup> utiles

Un **espace multisports**, offrant une vaste salle de sport polyvalente pouvant accueillir des manifestations, concerts... ; environ 930 m<sup>2</sup> utiles

Un **bowling et un pub**, accessibles depuis le centre, pouvant fonctionner indépendamment du reste du Centre ; environ 635 m<sup>2</sup> utiles

Une **zone administrative**, comprenant notamment la direction du Centre et les salles de réunions ; pour 210 m<sup>2</sup> utiles

Des **locaux communs** à tout le bâtiment, qu'il s'agisse des locaux logistiques (entretien, maintenance) ou techniques ; pour 114 m<sup>2</sup> et 352 m<sup>2</sup>

La **billetterie ski** de 35 m<sup>2</sup>

En variante encore incertaine (selon l'étude en cours des co-financements et faisabilités) il pourrait être envisagé un **club** ou

Une **garderie** (possiblement environ 88 m<sup>2</sup>)

Cette installation pourrait alors accueillir jusqu'à 12 enfants. Elle pourrait fonctionner en partenariat avec les écoles de ski ; en saisons voire même à l'année. On instruit aussi la faisabilité de quelques places « réservées » pour les familles locales, travailleurs permanents ou saisonniers : afin de favoriser l'employabilité voire le retour à l'emploi localement.

La surface totale du Centre est donc évaluée à  
**3 752 m<sup>2</sup> utiles**  
ce qui représente environ 4 519 m<sup>2</sup> SHON.

Ce projet est l'étape phare du développement des équipements touristiques de la station et du bassin de vie. Il pourrait, à plus long terme, être prolongé par la création d'un espace de loisirs aquatiques extérieur seulement dédié à l'été.

Le site retenu est localisé à la limite du centre station au Col des Saisies, à l'entrée coté Val d'Arly.

Il est situé au départ actuel du domaine de ski nordique, à proximité du front de neige et au contact direct du parking du Monument d'une capacité de 1 000 places. Il se trouve face à l'espace des loisirs d'été « Erwin ECKL ».

L'équipement sera accessible depuis le parking du Monument par le biais d'un parvis qui distribue indépendamment l'Accueil, le Bowling - Pub et la Billetterie.

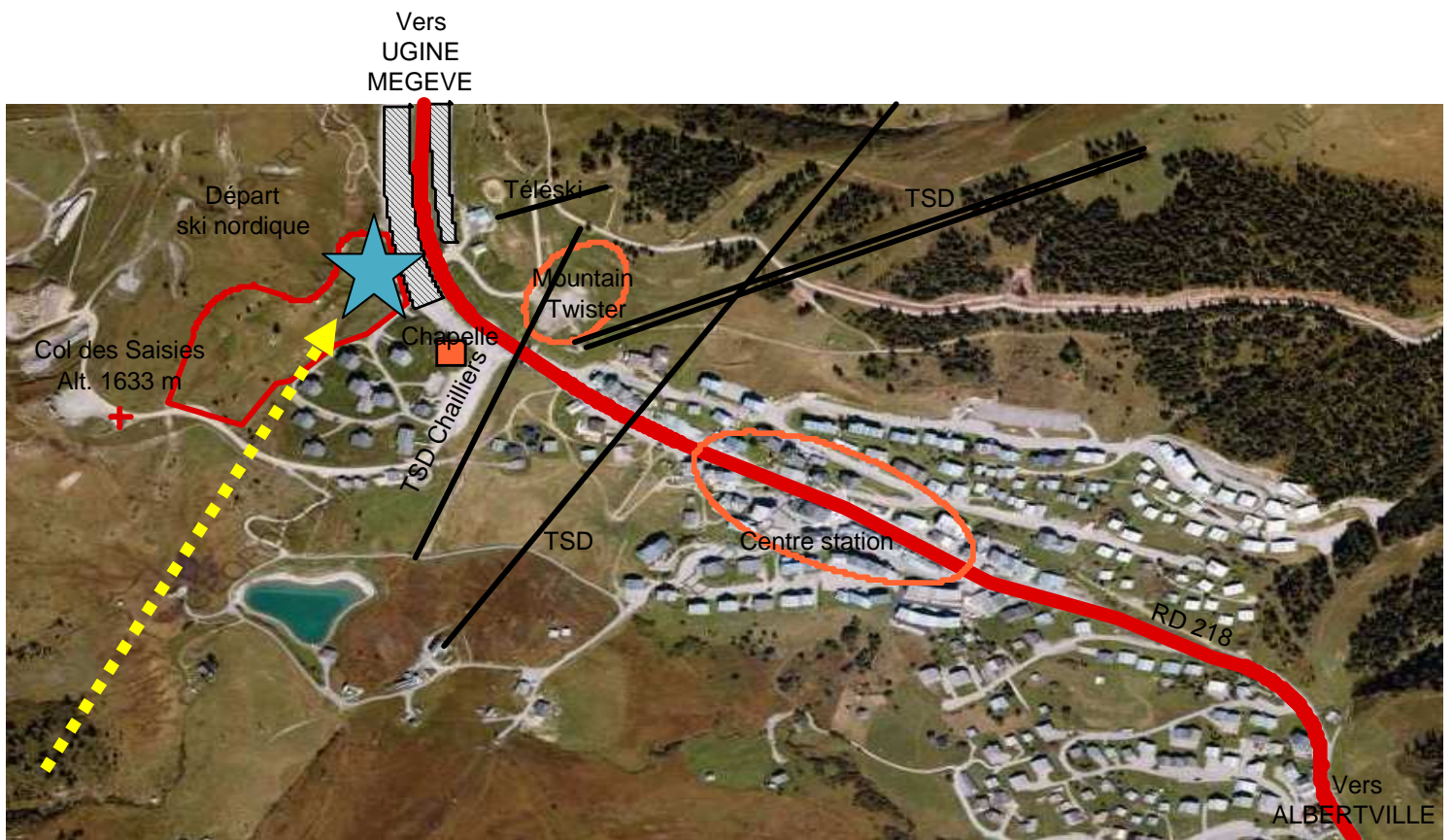
Tout sera prévu et aménagé pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Selon les dernières évaluations et le budget soumis au concours :

■ Les travaux hors VRD sont estimés à	8 500 000 € HT
■ Les équipements et mobiliers divers	1 800 000 € HT
■ Les VRD et espaces extérieurs	500 000 € HT
■ La Maîtrise d'œuvre, les études et les prestataires extérieurs	1 900 000 € HT

Soit un budget global TTC d'environ 15 MILLIONS d'EUROS qui fera l'objet de cofinancements (institutionnels locaux et collectivités locales) et de subventions (Etat, Région, Département, Europe).

La charge nette résiduelle pour le SIVOM des Saisies est aujourd'hui évaluée à environ 10 500 000 € HT soit 12 MILLIONS ET DEMI D'EUROS TTC qui seront financés sur les fonds propres du SIVOM des Saisies. Les revenus d'investissement de la collectivité publique couvriront à terme environ les ¾ de la dépense et l'emprunt près d'¼.



*...préparer l'avenir ce n'est que fonder le présent.  
(Saint Exupéry - Citadelle Chap LVI. p.191)*